

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 18 février 2025, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **24 février 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 50

Nombre de conseillers absents à la séance : 4

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 14

Nombre de conseillers suppléés : 1

### ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Charly DELAMAIDE, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

### ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Magali MAUREL (représentée par Bernard BERTHELIER), Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Julien VIDALINC), Alain COUDON (représenté par Pierre MATHONIER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Ginette APCHIN (représentée par Jean-Pierre PICARD), Jean-François BARRIER (représenté par Aurélie DEMOULIN), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Hubert BONHOMMET (représenté par Michel BAISSAC), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Valérie RUEDA), Jean-Louis PRAX (représenté par Philippe MAURS), Frédéric SERAGER (représenté par Philippe COUDERC)

### ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Chloé MOLES

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2025\_003 : MARCHES / MODALITÉS DE CONSULTATION ET D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE FOURNITURE DE PIÈCES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

### **Rapporteur : Monsieur Gérard PRADAL**

Lors de leurs interventions, les services communautaires emploient des pièces d'adduction d'eau et d'assainissement de fonderies spécifiques. Cet approvisionnement est assuré dans le cadre de marchés à bons de commande qui arrivent à échéance au 11 avril 2025.

Une nouvelle consultation, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, a donc été lancée par la CABA en tant qu'entité adjudicatrice pour la fourniture de ces éléments de réseaux d'eau et d'assainissement.

Établie sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec minimum et maximum d'une durée de 1 an, reconductible 3 fois, cette consultation est décomposée en cinq lots distincts et repose sur les évaluations suivantes :

Lot n°	Intitulé du lot	Montant annuel mini HT	Montant annuel maxi HT
1	Branchement, sectionnement, raccordement,	15 000,00	60 000,00

	jonction, réparation, ventouse		
2	Fontes, pièces à brides, fontes de voirie	30 000,00	120 000,00
3	Regards et chambres de comptage	30 000,00	100 000,00
4	Raccords laiton, robinetterie	15 000,00	50 000,00
5	PVC, PE	15 000,00	50 000,00
Montant total annuel		105 000,00	380 000,00
Montant total sur la durée du marché		420 000,00	1 520 000,00

La consultation a été lancée par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2-1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'adopter la décomposition de la consultation pour la fourniture de pièces et matériels d'eau potable et d'assainissement en cinq lots distincts, telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

<b>Lot n°</b>	<b>Intitulé du lot</b>	<b>Montant annuel mini HT</b>	<b>Montant annuel maxi HT</b>
1	Branchement, sectionnement, raccordement, jonction, réparation, ventouse	15 000,00	60 000,00
2	Fontes, pièces à brides, fontes de voirie	30 000,00	120 000,00
3	Regards et chambres de comptage	30 000,00	100 000,00
4	Raccords laiton, robinetterie	15 000,00	50 000,00
5	PVC, PE	15 000,00	50 000,00
Montant total annuel		105 000,00	380 000,00
Montant total sur la durée du marché		420 000,00	1 520 000,00

- d'approuver la consultation des entreprises par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2-1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique ;

- d'autoriser Monsieur le Premier Vice-Président à signer les marchés et à en assurer l'exécution.

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 015-241500230-20250224-DEL\_2025\_003-DE



Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.